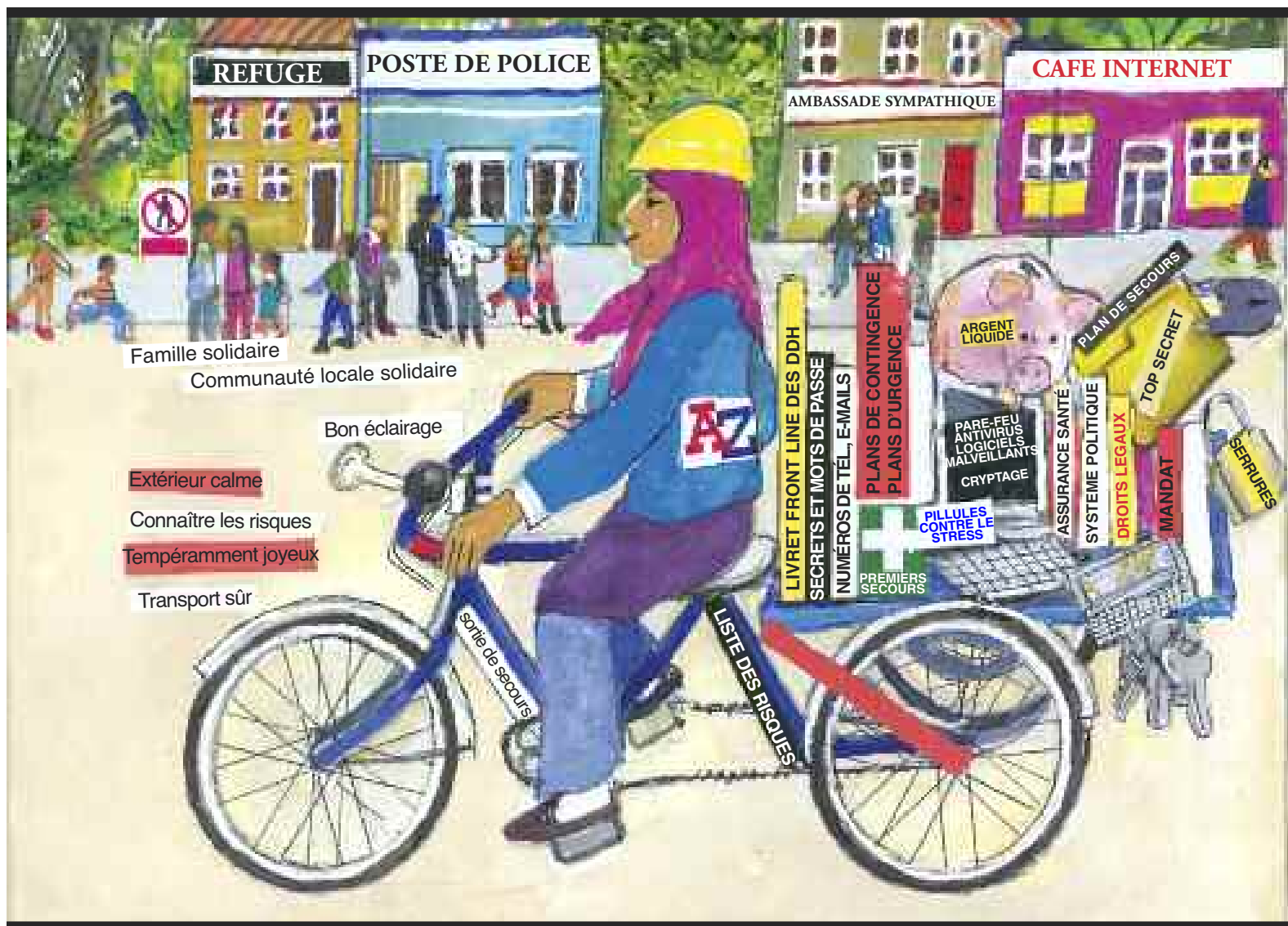


MANUEL DE SÉCURITÉ :

MESURES PRATIQUES POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER



ANNEXE 11

Liste de contrôle : se déplacer dans des zones rurales (pour faire des recherches etc)

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités

Lorsque vous quittez la région dans laquelle vous vivez, vous êtes vulnérable car vous ne connaissez pas entièrement l'environnement. Cette vulnérabilité est aggravée si vous vous déplacez pour effectuer une mission de recherche sur un sujet sensible et que vous rencontrez des témoins etc.

- Si ce déplacement comporte des risques, commencez à planifier à l'avance
- Cherchez précisément quels sont les risques et comment les minimiser.
- (Demandez-vous : est-ce que les bénéfices l'emportent sur les risques ? Etes-vous prêts à accepter ces risques ? Avez-vous besoin d'y aller ou est-ce que quelqu'un d'autre peut effectuer cette mission en courant moins de risques ?)
- Réfléchissez au moyen de transport et à l'itinéraire les plus sûrs
- Pensez à l'avantage d'avoir un logement dans un lieu qui n'est pas trop proche de votre destination finale (vous pouvez donc aller là où vous devez vous rendre et revenir relativement vite, et donc être hors de la zone immédiate avant que les auteurs potentiels soient au courant de votre visite)
- Essayez d'avoir au moins un contact de confiance à destination. Vérifiez avant de partir et en arrivant quels sont les risques actuels.
- Ne vous déplacez pas seul – en fonction de la destination, avec qui pouvez-vous voyager ? par exemple
- Quelqu'un de la région ou qui connaît la région (langue, coutumes etc.)
- Un homme/ une femme (un compagnon homme ou femme peut s'avérer plus sûr pour des raisons culturelles ou comme couverture pour votre déplacement)
- Une connaissance spéciale
- La répartition des tâches et des responsabilités doit être claire.
- Si vous avez un chauffeur, dans l'idéal il devrait être une personne en qui vous avez confiance ou bien informé
- Ayez un contact d'urgence qui sait quoi faire en cas de crise
- Donnez à votre contact d'urgence un itinéraire clair (itinéraire emprunté, logement, qui vous rencontrez, où, quand et dans quel but). Notez vos contacts de confiance tout au long de cet itinéraire, qui peuvent vous assister (noms, coordonnées, lieu et détails du contexte). Ne déviez pas de ce programme sans en informer votre contact d'urgence.
- Convenez d'une heure pour entrer en contact avec votre contact d'urgence, par exemple deux fois par jour (ou ce qui est réalisable au vu de vos ressources et de l'infrastructure), ainsi que d'un code d'urgence à utiliser en cas de crise
- Avant de partir, vérifiez la mécanique du véhicule dans lequel vous allez vous déplacer
- Examinez les documents/ le matériel que vous emportez – y compris le matériel visuel – tel que des rapports, des agendas etc. Peuvent-ils vous mettre en danger ?
- Prévoyez une stratégie de fuite – que faire / où aller si les choses tournent mal
- Réfléchissez à la façon de transporter des informations sensibles telles que les interviews, les photos etc (par exemple une clé USB dans votre chaussette ? L'envoyer par e-mail à votre organisation et l'effacer ensuite ?)

Emportez :

- de l'argent pour les urgences (par exemple si le véhicule tombe en panne)
- des cartes
- nourriture, eau
- trousse de premier secours

Envisagez d'emporter (si cela peut être utile) :

- un équipement de communication convenable – de préférence au moins deux appareils de communication (téléphones portables – y compris un téléphone non enregistré si possible -, ordinateur portable, téléphone satellite etc – et vérifier leur fonctionnement avant de partir)
- une caméra vidéo
- des documents juridiques : vos papiers d'identité, des lettres d'autorisation si nécessaire (ou des documents qui soutiennent votre couverture)

Envisagez de ne pas emporter :

- votre propre téléphone portable si vous pensez être sous surveillance (laissez votre téléphone chez vous et prenez en un nouveau non enregistré si possible)
- documents/ matériel/ matériel visuel – tels que des rapports, agendas etc qui peuvent vous mettre en danger
- Evitez de vous déplacer lorsqu'il fait nuit
- Comportez vous de façon responsable – respectez les lois locales, évitez de boire trop d'alcool etc.